

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU 7 AVRIL 2022 20H00****La Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix) connaît une solide performance au bénéfice de ses membres et clients****Faits saillants de l'exercice 2021***Volume d'affaires de 1,234 G\$**Excédents avant ristournes aux membres 5,738 M\$**Engagement dans le milieu 252 440 \$**Ristournes aux membres de 789 122 \$*

**Baie-Saint-Paul, le 7 avril 2022** – Le 7 avril dernier, la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix) a tenu son assemblée générale annuelle virtuelle. Ce fut l'occasion pour les membres de prendre connaissance de ses plus récents résultats financiers.

Au terme de son exercice 2021, la Caisse affiche des excédents d'exploitation ristournes aux membres de 5,738 M\$, soit une croissance de 11,1 % au cours de la dernière année. Son volume d'affaires a augmenté de 10,9%, pour s'établir à 1,234 G\$ pour la même période.

Grâce à sa solide performance, la Caisse a retourné 252 440 \$ à ses membres et à la collectivité, soit 17 593 \$ sous forme de commandites et de dons et 234 847 \$ par l'entremise de son Fonds d'aide au développement du milieu. De plus, 379 232 \$ remis à 4 organismes de notre région par le Fonds Grand Mouvement en soutien à la relance économique et au développement régional : Camp le Manoir, Coopérative de l'Arbre expérience Forêt gourmande, Papeterie Saint-Gilles et le Havre de La Malbaie.

Jusqu'au 11 avril, les membres pourront faire entendre leur voix grâce au vote en ligne portant sur le projet de partage des excédents recommandé par le conseil d'administration. Ce projet de partage propose un montant 789 122 \$ sous forme de ristournes individuelles et le versement de 200 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu. « Cette somme est une forme de retour à la communauté nous permettant de faire vivre concrètement la présence de Desjardins et sa nature coopérative. Je tiens à remercier nos membres qui, en faisant affaire avec nous, nous donnent les moyens de faire une différence dans leur vie et dans notre collectivité », mentionne Mme Diane Harvey, présidente de la Caisse.

La Caisse a également présenté le plan d'action environnemental élaboré par son comité avec un objectif premier de positionner la Caisse comme une organisation qui aspire à être davantage écoresponsable et de devenir ainsi un ambassadeur de la cause auprès de ses membres et de sa communauté.

Le conseil d'administration de la Caisse est heureux de compter à nouveau sur M. Donald Lavoie qui poursuivra son implication pour un second mandat et d'accueillir deux nouvelles administratrices : mesdames Céline Godin et Johanne St-Gelais.

**À propos de la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix)**

Avec un actif global de 1,234 G\$, la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix) contribue au développement économique et social de ses quelques 12 499 membres et de la collectivité où elle est présente. Elle offre toute la gamme de produits et services du Mouvement Desjardins, dont elle fait partie intégrante. Premier groupe financier coopératif du Canada, le Mouvement Desjardins est reconnu parmi les institutions financières les plus solides au monde et comme une entreprise citoyenne d'exception.

**Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :**

Natacha Savard, adjointe à la direction générale et communication  
Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix)  
418 435-2228 poste 7038103  
natacha.v.savard@desjardins.com